

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2024-07-011

L'an deux mille vingt-quatre et le 04 juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 21 juin 2024, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Éric CHARRE, Brice BOUVIER, Marie-José ESTEVA, Quentin FALCOZ, Agnès DELCOR, Emilie BOULET, Mathieu GARRIGUE, Ludovic THIVOLLE, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Virginie SPITZ

Absents :

Mme Laetitia TISSEYRE donne procuration à M. Brice BOUVIER

Mme Angélique FOUSTER donne procuration à Mme Marie-José ESTEVA

Monsieur Mathieu GARRIGUE a été élu secrétaire de séance.

**Subvention DETR
Rénovation et extension de la salle polyvalente**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de l'estimatif concernant la rénovation et extension de la salle polyvalente pour un montant total de travaux de 770 000 € HT.

La part à La construction a été estimée à 487 000 € HT

Demande l'aide de l'état.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

DEMANDE une aide pour la rénovation et l'extension de la salle polyvalente par le biais de la DETR.

DIT que le plan de financement peut être ainsi fait :

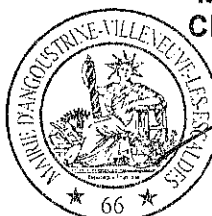
Construction salle polyvalente		487 000 € HT
Participation Etat DETR sollicitée	40.00 %	194 800 €
Participation conseil Départemental demandée	23.00 %	112 010 €
Autofinancement	37.00 %	180 190 €

DONNE tous pouvoirs à M. Le Maire en ce qui concerne le règlement de cette opération et la signature des pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Monsieur Le Maire
Christian PALLARES



Accusé de réception en préfecture
066-216600056-20240704-202407011-DE
Date de télétransmission : 10/07/2024
Date de réception préfecture : 10/05/2024